



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 avril 2023**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 28 mars 2023

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HÉRITIER, Adjoints ; Jérôme RENOUARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Christophe DEMONCHY et Vincent BAFFALEUF.

**Absents** : Valérie BUISSON, Claire VOLPI a donné pouvoir à Charlotte COGAN

**Secrétaire** : Stéphane BÉAL est nommé secrétaire de séance.

### **1/ Approbation des comptes rendus du 27 janvier 2023:**

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **2/ Approbation des comptes rendus du 10 mars 2023:**

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **3/ Présentation et vote du budget primitif 2023**

Le projet de budget prévisionnel 2023 est présenté aux membres du Conseil Municipal.

#### **3.1 / Budget assainissement :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>
002 – Déficits antérieurs reportés	19,75
011 – Charges à caractère général	10 027,52
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 226,00
66 – Charges financières	1 080,00
68 – Dotations aux amortissements et provisions	112,00
<b>TOTAL</b>	<b>59 465,27</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES</b>
002 – Excédents antérieurs reportés	
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 974,00
70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	34 000,00
74 – Dotations et participations	420,27
78 – Reprises sur dotations et provisions	71,00
<b>TOTAL</b>	<b>59 465,27</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>
OPFI – Opérations financières	34 395,00
15 – Extension de réseau	33822,80
24 – Stations d'épuration de « Grandchamp » et du « Lotissement »	1 341,00
<b>TOTAL</b>	<b>69 558,80</b>

## SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

INVESTISSEMENT	RECETTES
OPFI – Opérations financières	69 558,80
<b>TOTAL</b>	<b>69 558,80</b>

Fonctionnement : 59k€

Investissement : 69k€

*Vote d'approbation du projet de budget assainissement*

*Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **3.2 / Budget principal**

FONCTIONNEMENT	DEPENSES
011 – Charges à caractère général	76 684
012 – Charges de personnel	87 091
014 – Atténuation de produits	3 700
023 – Virement à la section d'investissement	35 289
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 410
65 – Autres charges de gestion courante	83 152
66 – Charges financières	1 855
68 – Dotations aux amortissements et provisions	445
<b>TOTAL</b>	<b>295 626</b>
FONCTIONNEMENT	RECETTES
002 – Excédents antérieurs reportés	41 816
013 – Atténuation de charges	
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	
70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	6 367
73 – Impôts et taxes	123 554
74 – Dotations et participations	93 614
75 – Autres produits de gestion courante	29 800
78 – Reprises sur dotations et provisions	475
<b>TOTAL</b>	<b>295 626</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES
OPFI – Opérations financières	24 259
108 – Bâtiments communaux	13 572
109 – Voirie	2 000
96 – Travaux sur l'Eglise	110 630
<b>TOTAL</b>	<b>150 461</b>
INVESTISSEMENT	RECETTES
OPFI – Opérations financières	52 819
108 – Bâtiments communaux	9 048
109 – Voirie	0
96 – Travaux sur l'Eglise	72 901
96 – Travaux sur l'Eglise : reste à réaliser 2022	15 693
<b>TOTAL</b>	<b>150 461</b>

Fonctionnement : 295k€

Investissement : 150k€

*Vote d'approbation du projet de budget principal*

*Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0*

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

### **3.3 / Taux d'imposition**

Il est appliqué sur l'assiette d'imposition (foncier bâti, non bâti ainsi que la taxe d'habitation pour les résidences secondaires), calculé par la Direction Générale de Finances Publiques. Cette assiette a augmenté de 7% cette année.

Dans le contexte actuel d'inflation, il est proposé de laisser le taux communal inchangé par rapport à l'année précédente.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	36,68 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	132,30 %
- Taxe d'habitation :	9,12 %

*Vote du maintien du taux d'imposition actuel*

*Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **3.4 / Fonçibilité des crédits**

Il est désormais possible de donner pouvoir au maire de réaliser des mouvements entre chapitres du budget en cours d'exercice, dans la limite de 7.5% du budget concerné. Ce pouvoir ne concerne pas le chapitre des salaires. Le maire a cependant obligation de tenir informé le conseil municipal des mouvements réalisés.

*Vote d'octroi de ce droit au maire à hauteur de 7.5%*

*Pour : 7 / Contre : 2 / Abstention : 0*

### **4/ Délibération heures supplémentaires / complémentaires**

Un projet de délibération fixant les modalités d'attribution des heures supplémentaires et complémentaires et supplémentaires (IHTS) pour les employés communaux a été rédigé et soumis à validation du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme. Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable, le conseil municipal peut maintenant délibérer.

*Vote pour la mise en œuvre de ce régime d'indemnisation*

*Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **5/ Vente d'une remorque**

La commune dispose d'une remorque qui n'est plus utilisée. Il est proposé de la vendre.

*Vote pour la mise en vente de la remorque*

*Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **6/ Vente de bois**

Suite au nettoyage de parcelles communales, du bois est à vendre. Le volume est d'environ 4-5 stères. Le prix proposé est de 45€/stère, à venir chercher sur place.

*Vote pour la mise en vente de bois*

*Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0*

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

### **7/ Vente du bâtiment de « La Forge »**

Le bâtiment est actuellement en vente. Des visites ont eu lieu. Les retours des acheteurs potentiels sont attendus. Le prix de vente proposé est de 26,8k€.

*Vote pour la mise en vente de la Forge à 26,8k€*

*Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **8/ Convention pluriannuelle de partage de couts ADHUME**

L'ADHUME (l'agence locale des énergies et de climat) propose de financer les études et travaux de réhabilitation immobilière. L'adhésion est de 161,50 € pour l'année 2023 (0,50 € x 323 habitants).

*Vote pour l'adhésion à la convention ADHUME*

*Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **9/ Convention d'adhésion au réseau intercommunal de lecture publique**

Afin de régir le fonctionnement de la médiathèque d'Olloix au sein du réseau de lecture publique de Mond'Arverne Communauté, une convention a été établie.

*Vote pour l'adhésion à la convention :*

*Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **10/ Questions diverses**

#### **10.1/ Retour de la réunion SICTOM**

A partir du 1er janvier 2024, chaque habitant devra disposer de moyen de recyclage des déchets ménagers. Pour ce faire, en plus des moyens individuels, la commune doit disposer de :

- Une plateforme de broyage de végétaux.
  - o Elle sera positionnée à la décharge, sur la route des ravins
  - o Les habitants pourront y amener des branches.
  - o les modalités pratiques restent à définir en coordination avec le SICTOM
- un système de compostage de quartier
  - o la faisabilité technique est en cours ainsi que le fonctionnement

#### **10.2/ Retour de la réunion SICTOM**

Mme Carbolet partira en retraite au 1<sup>er</sup> mai 2023.

#### **10.3/ Mur place de la Charreyrade**

Un mur appartenant à la commune s'est écroulé place de la Charreyrade il y a plusieurs mois. Les procédures d'assurance sont en cours.

#### **10.4/ Plaque de numéros**

La distribution des plaques de numéros des habitations s'est faite sur 2 permanences. Les personnes qui n'ont pas pu venir chercher leurs plaques peuvent passer en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat (les mardis de 15h à 19h30 et les vendredis de 14h à 17h).

.....Fin du Conseil.....